



**Question écrite – Situation à Gaza et reconnaissance de la Palestine**  
**Déposée le 09 mai 2024**

M. Pierre Barros interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation à Gaza. Dimanche 26 mai 2024, de nouvelles frappes israéliennes ont frappé un camp de réfugiés de Rafah, faisant selon le ministère de la santé à Gaza 45 morts et plus de 249 blessés. Aucune zone n'est sûre pour les habitants de l'enclave palestinienne.

Interrogé par le quotidien l'Humanité, le président de la République avait déclaré en février 2024 : « à mes yeux, Rafah est un point de rupture ». Il ajoutait : « Rafah, c'est une partie de Gaza où vivaient, avant la guerre, 200 000 habitants et qui accueille désormais 1,4 million de personnes, alors que 80 % des édifices sont totalement rasés. D'ores et déjà, la situation humanitaire y est intenable. »

Alors que la situation est dramatique, la France ne peut plus se contenter de simples déclarations. Elle doit dénoncer le génocide en cours à Gaza, instaurer un embargo sur les armes vendues à Israël et reconnaître enfin l'État de Palestine, comme d'autres pays européens s'appêtent à le faire. Le Gouvernement respecterait en cela le vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui votèrent dès 2014 une résolution demandant la reconnaissance d'un État de Palestine.

Il souhaiterait donc connaître la feuille de route du Gouvernement sur le drame en cours à Gaza.

**PIERRE BARROS**

**SENATEUR  
DU VAL D'OISE**

---

COMMISSION DE  
L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

---

DELEGATION  
SENATORIALE A LA  
PROSPECTIVE

---

CONSEILLER MUNICIPAL  
DE FOSSES

---

CONSEILLER  
COMMUNAUTAIRE DE  
ROISSY  
PAYS DE FRANCE

---